

# AIKIDO BIOT



## Fiche de renseignement

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Débutant :

Confirmé :

Date de début de pratique :

Grade :

Date du dernier grade obtenu :

Professeur :

Club :

### IMPORTANT :

Lors de l'inscription, il vous sera demandé un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'Aikido valable 3 ans ainsi qu'une photo d'identité.

Le règlement de la cotisation s'effectue uniquement par chèque à l'ordre de l'Aikido Biot (possibilité de régler en plusieurs fois).

Vous aurez besoin d'un Kimono complet (veste & pantalon), d'une ceinture et d'une paire de claquette ou Tongue, obligatoire dans le dojo.

